

n° 249  
JANVIER  
2024

[www.ville-lacreve.fr](http://www.ville-lacreve.fr)  Ville de La Crèche  IntraMuros La Crèche

p. 3

Les risques  
majeurs : s'y  
préparer, sans  
stresser

p. 4

Les élèves  
sensibilisés au  
harcèlement  
scolaire

p. 5

Rencontre  
annuelle  
municipalité-  
associations





## L'édito

En ce début d'année 2024, nous amorçons un nouveau chapitre pour notre charmante commune de La Crèche. C'est le moment propice pour prendre un moment de réflexion, se remémorer les moments marquants, et relever ensemble les défis qui se sont présentés. Nous avons traversé des périodes de hauts et de bas, mais c'est dans ces moments que notre solidarité et notre résilience ont brillé.

### RELEVER LES DÉFIS

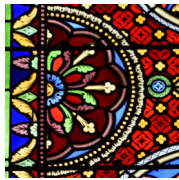
Alors que nous nous apprêtons à tourner la page sur l'année écoulée, nous abordons l'avenir avec optimisme. La nouvelle année qui débute nous offre de nouvelles opportunités, des projets inédits et des défis à relever. C'est le moment idéal pour envisager nos aspirations communes et réfléchir à la manière dont nous pouvons continuer à bâtir une communauté forte et unie.

### DES PROJETS INÉDITS

Que cette année soit ponctuée de réussites, de bonheur et de moments partagés. Nous souhaitons à chacun d'entre vous une excellente année 2024, emplie de joie, de réussite et de solidarité.

Meilleurs vœux à tous !

La municipalité de La Crèche



DES POINTS DE VUE À DÉCOUVRIR !

MEILLEURS VŒUX

LAETITIA HAMOT, MAIRE,  
ET LA MUNICIPALITÉ DE LA CRÊCHE,  
ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À LA

**SOIRÉE DES VŒUX**  
JEUDI 18 JANVIER 2024

À 18 H 30, SALLE DE L'HÉLIANTHE

(OUVERT À TOUTES ET TOUS)

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
Jeudi 8 février, à 20 h 30

## RETOUR SUR



### 2 décembre : MARCHÉ DE NOËL

Une trentaine d'exposants pour une journée qui sentait bon les douceurs de fêtes.



### 12 décembre : 2<sup>ÈME</sup> ÉPISODE DE CRUES

Un mois après la première vague d'inondations, le Plan Communal de Sauvegarde a de nouveau été déclenché par la ville.



### 18 novembre : GOÛTER DES AÎNÉS

140 convives ont répondu présents pour passer un bel après-midi animé.

Au programme :

- Présentation d'un point bilan et des grands projets à venir par Laetitia Hamot, maire ;
- Présentation du Conseil Municipal des Jeunes et des nouveaux élus ;
- Blind test "devine ta chanson" et karaoké, au cours desquels de nombreux lots ont été remportés ;
- Danses...



### 18 décembre : BOÎTES SOLIDAIRES

Dans le cadre de l'opération "Une boîte de Noël aux plus démunis", organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Haut Val de Sèvre, 2 classes de CE1-CE2 et CE2 de l'école François Airault sont venues apporter leurs paquets colorés à la mairie. Les cadeaux ont rejoint les nombreux paquets déjà déposés par les habitants et ont été distribués aux personnes du territoire dans le besoin.

## Nécrologie Michel Vaudois



Figure locale du monde associatif, Michel Vaudois est décédé le 4 décembre, à l'âge de 81 ans. Fils de réfugiés des Ardennes, il avait fondé et présidait l'Amicale des Ardennais des Deux-Sèvres. À ce titre, il avait organisé une exposition à la salle de l'Hélianthe, sur l'exode des Ardennais, en 2017, et proposait des rassemblements réguliers.

Il avait d'ailleurs reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour ce travail de mémoire.

Fervent défenseur de la cause animale, il présidait également l'Aspac (Association de Secours et de Protection des Animaux de Compagnie) et militait activement contre le trafic d'animaux depuis plus de 30 ans.

## DOSSIER



# Les risques majeurs : s'y préparer, sans stresser

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objectif de recenser les différents risques auxquels la commune est exposée et permet de préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur.

L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Il contribue ainsi à

responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS).

À La Crèche, 2 types de risques majeurs ont été identifiés : les risques naturels et les risques technologiques.



# La réserve communale de sécurité civile en renfort

Ce dispositif permet de participer au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise, notamment lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PSC).

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou

urgentes. Il n'y a pas de condition de recrutement, d'âge ou d'aptitude physique.

## TÉMOIGNAGES

### Yannick Decou

"Je fais partie de la réserve communale depuis sa création et j'ai participé au groupe de travail qui a élaboré le PCS. Je souhaitais contribuer à améliorer la sécurité et la prévention sur la commune. Ma motivation est d'aider les autres en cas de crise ou de phénomène subit, comme une inondation par exemple. La réserve communale ne demande pas de compétence particulière, chacun participe selon ses disponibilités et ses moyens. Pour moi, c'est très enrichissant !"

### Jean-Michel Gatard

"Nouvellement arrivé sur la commune, j'ai découvert la réserve communale sur un stand au marché. J'ai été interpellé par le sujet car je considère que les problématiques liées à la sécurité nous concernent tous. Retraité, j'ai du temps libre. Je suis intervenu durant les 2 déclenchements de PCS : nous nous sommes rendus dans les endroits les plus exposés aux crues, avons informé les habitants de la conduite à tenir, évalué leurs besoins. À titre personnel, c'est une expérience très enrichissante qui permet de se sentir utile. Il faut savoir rassurer, être attentif à l'inquiétude des personnes, bref être à l'écoute."



Vous aussi, rejoignez la réserve communale !  
• d'infos : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Vivre au quotidien/Sécurité/Réserve communale de sécurité civile.



## 3 questions à...

**Pierre Robin,**  
récipiendaire de la médaille de la sécurité intérieure.

Début décembre, Pierre Robin, président de l'amicale des Anciens du génie des Deux-Sèvres et précurseur du Plan Communal de Sauvegarde de la commune, a reçu la médaille de la sécurité intérieure, ainsi que la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon argent, de la préfecture des Deux-Sèvres.

### Quel est votre parcours ?

"Originaire de La Crèche, Tressauve plus précisément, j'ai poursuivi une carrière militaire entre 1967 et 1997. Après 4 mois de sélection à Angers, j'ai intégré l'ENSOA où je suis devenu sous-officier au grade de sergent. Après 4 mois à l'école du Génie, j'ai passé 8 ans à Metz, avant de partir pour la Polynésie.

En 1979, j'ai passé le concours d'officier et suis parti à Rouen, où j'étais chef de section de combat et adjoint d'un capitaine. Après un stage, je suis devenu officier mécanicien à Angers, puis 2 ans en Guyane, au Service Militaire Adapté, toujours dans le domaine de la mécanique.

Au cours des 6 années passées à Castelsarrasin, j'ai commandé une compagnie de travaux et effectué 5 mois 1/2 au Tchad, puis 3 ans en Guadeloupe, avant de terminer au grade de capitaine, comme chef des services techniques en centre mobilisateur pour des unités de réservistes, à Tarascon.

Une fois à la retraite, j'ai été officier de réserve, au grade de commandant, entre 1998 et 2005 à la Délégation Militaire Départementale à Niort."

### Vous vous êtes ensuite penché sur la problématique des risques majeurs...

"Suite à la tempête de 1999, André Veret, à l'époque maire de La Crèche, a lancé l'idée d'un comité consultatif des risques majeurs. J'avais déjà travaillé dans ce domaine, et notamment la gestion de crise en Guadeloupe, j'ai donc rejoint le groupe. Il s'est avéré que la commune était exposée à plusieurs risques majeurs.

En 2001, j'ai rejoint l'équipe municipale de Claude Busserolles pour 2 mandats. C'est ainsi que les 1<sup>ères</sup> réunions de quartiers traitaient systématiquement des risques majeurs afin d'informer les habitants et leur prodiguer des conseils de comportements à adopter en cas de problème. Même si le risque reste minime, on se sent plus serein si on sait quoi faire le moment venu : le DICRIM a été rédigé.

De fil en aiguille, nous avons fait appel aux bonnes volontés et créé une réserve communale de sécurité civile, avant même que le terme n'existe officiellement (loi de modernisation de la sécurité civile de 2004). Nous organisons des exercices en conditions réelles et plusieurs réunions par an pour garder le contact et visiter des sites particuliers. J'ai réalisé la quasi-totalité du DICRIM de 2010, plus complet que la 1<sup>ère</sup> édition."

### Que représente cette médaille de la sécurité intérieure pour vous ?

"Je ne m'attendais pas du tout à la recevoir ! Selon moi, elle reflète le travail effectué à la mairie pour la gestion des risques majeurs. À l'époque, nous étions une commune pilote dans le département, les 1<sup>ers</sup> à avoir un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et une réserve communale. Jen profite pour remercier André Veret qui a eu la bonne idée de monter ce comité consultatif sur les risques majeurs et je suis reconnaissant à Claude Busserolles qui m'a laissé carte blanche dans le domaine de la sécurité et m'a toujours soutenu."



### À SAVOIR : LA MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Elle est destinée à récompenser les services particulièrement honorables, notamment un engagement exceptionnel, dépassant le cadre normal de service, rendu par toute personne, au cours de sa carrière ou dans le cadre d'un engagement citoyen ou bénévole, pour des missions ou des actions signalées relevant de la sécurité intérieure.



## VIE CRÉCHOISE



### Les élèves sensibilisés au harcèlement scolaire

**Du 20 au 24 novembre, les accueils périscolaires ont réitéré leur engagement contre le harcèlement, en proposant des ateliers de sensibilisation aux enfants.**

Sur les 3 sites élémentaires, des ateliers ludiques, des jeux variés et adaptés, des quizz ou des échanges ont permis aux animateurs de sensibiliser les élèves à ces violences. Le leitmotiv de ces activités était : "Il faut en parler !".

Cette année, l'accueil périscolaire de l'école maternelle Malala Yousafzai a également participé à l'opération. La collectivité estime en effet que l'engagement contre le harcèlement commence dès la maternelle. Une affiche avec "La main qui dit non !" a été réalisée par les enfants et des jeux ont été proposés.

#### LE HARCELEMENT SCOLAIRE

En CMI-CM2, 2,6 % d'élèves subissent une forte multi victimisation, qui peut être apparentée à du harcèlement (enquête Depp 2021).

De plus, selon une récente étude de l'Ifop, un collégien ou lycéen sur cinq est victime de harcèlement scolaire.

**Pour tout renseignement ou signalement, un numéro vert et une application mobile ont été mis en place :**

**3018**

(gratuit, anonyme et confidentiel)

### Un terrain débroussaillé pour le papillon cuivré des marais



Un chantier participatif de débroussaillage a été organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle Aquitaine, en partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement.

Sur la parcelle concernée, située à proximité de la station d'épuration, la mission était d'ouvrir une prairie humide pour faire davantage entrer la lumière.

Cette intervention avait pour objectif de permettre le retour d'un papillon diurne protégé, le cuivré des marais (*Lycaena dispar*), dans le cadre du Plan national d'action papillons de jour en Nouvelle-Aquitaine.

Très rare et vulnérable aux modifications de son habitat, ce papillon floricole affectionne particulièrement le rumex ou oseille sauvage. La transformation des prairies naturelles en cultures intensives ou les aménagements hydrauliques ont perturbé cet équilibre au cours du siècle dernier.

Depuis 2022, la ville a signé un bail emphytéotique avec le CEN pour la protection de la zone humide fragile des Îles de Candé et lui en a confié la gestion.

### Protection de la salamandre tachetée

Dans le cadre de son programme d'actions, le SMC Rivières propose aux communes de son territoire la signature d'une charte, les engageant dans la préservation des populations d'amphibiens qui peuplent les lavoirs communaux.

Ainsi, 2 lavoirs créchois, ayant un potentiel pour abriter la salamandre tachetée ont été retenus : Creuse et Saint-Carlais.

Quelques aménagements vont être effectués par le SMC Rivières pour faciliter le retour de cet amphibien dans cet habitat de substitution.

En forte régression du fait de la disparition de leurs habitats (mares, zones humides...), cette espèce ovovivipare (les œufs éclosent dans le ventre de la mère) accouche de ses larves directement dans l'eau, entre janvier et mai. Elle peut expulser de 15 à 70 larves pourvues de branchies. La femelle retourne ensuite vivre en forêt, cette espèce nocturne ne vivant dans l'eau que les premiers mois de sa vie. Les larves, carnivores et très voraces, consomment essentiellement des invertébrés aquatiques (gammare, larves de moustiques...). Elles vont vivre dans le milieu aquatique pendant 2 à 5 mois et mesureront entre 4 et 7 cm lorsqu'elles quitteront le lavoir. Les adultes peuvent vivre jusqu'à 25 ans dans le milieu naturel.



+ d'infos :  
<http://www.smc79.fr/milieux-aquatiques/protéger-la-salamandre-tachetée/>

#### LE BULLETIN MUNICIPAL ET LES TRIBUNES POLITIQUES

- Le bulletin municipal est soumis au **droit de la presse** régi par la loi du 29 juillet 1881.
- La maire, en tant que **directrice de la publication**, est la "représentante légale de l'entreprise éditrice", à savoir, la commune. Elle est donc **responsable** de ce qui est publié, y compris les tribunes.
- Pour éviter d'être mise en cause, la maire est en droit de s'opposer à la parution d'un article dans **4 cas** :
  - propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ;
  - propos dépassant le cadre communal ;
  - risques de troubles à l'ordre public ;
  - propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat, dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.
- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, quelle que soit sa forme, un **espace doit être réservé** à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.
- Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le **règlement intérieur du conseil municipal** : dimensionnement de l'article, nombre de signes typographiques, conditions de remise des textes, délais, etc.

EN BREF

## GENDARMERIE : NOUVEAU DISPOSITIF DE DÉPÔT DE PLAINTE



Dès janvier, la gendarmerie de Saint-Maixent-l'École instaure un nouveau dispositif d'accueil des personnes désirant déposer plainte.

Ce dispositif vise à améliorer l'accueil en permettant de mieux échelonner les visites et ainsi d'offrir une prise en charge, pour les citoyens, rapide et adaptée en fonction des demandes. Il s'appuie sur le système de pré-plainte en ligne, mis en service par le Ministère de l'intérieur, suivi d'une prise de rendez-vous à la brigade.

Le site permet d'effectuer un signalement pour des faits concernant une atteinte aux biens (vols, dégradations, escroquerie etc.....).

NB : Pour les crimes flagrants ou les délits graves, les victimes seront immédiatement prises en charge par l'enquêteur en charge de l'accueil ou par un Officier de Police Judiciaire (dimanche et jours fériés compris).

Si les personnes ne sont pas en mesure de réaliser une pré-plainte en ligne, l'accueil sera toujours assuré directement à la gendarmerie et les éléments seront recueillis lors de son rendez-vous.

Renseignements :

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

Gendarmerie nationale - 8 ter Rue Aristide Briand,  
79400 Saint-Maixent-l'École

Tél. 05 49 05 50 12

## ASSOCIA- TIONS



## Rencontre annuelle municipalité-associations

Lundi 20 novembre s'est tenue la réunion annuelle des associations à l'Hélianthe.

La soirée a été l'occasion d'aborder de nombreux points et d'échanger autour de sujets divers et variés :

- La vie associative créchoise
- L'intervention d'Emmanuel Clément, agent général d'assurance, pour les différents aspects des assurances pour une association
- Les différents appuis de la municipalité à la vie associative
- Les locaux
- Les dossiers de demandes de subventions 2024

Pour les personnes n'ayant pu être présentes, le dossier peut être récupéré auprès de l'accueil de

la mairie, ou [vapc@ville-lacrecche.fr](mailto:vapc@ville-lacrecche.fr). Il est également téléchargeable via le site de la ville.

Slimane Zediallal, coordinateur de la vie associative, se tient à disposition pour apporter son aide pour remplir le dossier, au cours de la permanence associative.

La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire.

**Renseignements complémentaires :**

**Dossiers de subventions à télécharger sur le site de la ville : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Bouger et se divertir/Vie associative/Subventions aux associations.**

**Permanence associative le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 14 h à 17 h, maison des associations Séverine, sans rendez-vous.**

### Les Restos du Cœur

**28 novembre : INAUGURATION DE L'ANTENNE**

18 nouveaux bénévoles se sont mobilisés sur la commune. L'antenne locale, qui officiera dans 2 locaux prêtés par la ville, a déjà procédé à l'inscription de 63 familles. Elle en prévoit une centaine à moyen terme.

**Permanences d'accueil, tous les mardis, de 9 h à 12 h, à la maison des associations Séverine**

<https://ad79.restosducoeur.org/>

### La Pétanque créchoise

**2 décembre : 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**

Le club a été créé en 1973 sous la présidence de M. Pourreau, puis 9 présidents se sont succédés, jusqu'à Jean-Luc Barreau aujourd'hui. Le club compte 54 adhérents, dont 50 licenciés, et une équipe senior.

**Contact : 06 66 68 95 59 ou 06 61 22 40 79**

### Téléthon créchois

**Du 8 au 10 décembre**

Des animations en rafale, avec une trentaine d'associations partenaires, pour une belle mobilisation des Créchois. Diego, 8 ans, atteint d'une maladie génétique rare et touché par un handicap moteur, était parrain de l'édition créchoise 2023.

### APE Les Petits Belin



**15 décembre : MARCHÉ DE NOËL**

## Une charte de la vie associative en construction



Afin d'enrichir les relations entre la commune et les associations, la municipalité a initié la mise en place d'une charte. 6 associations créchoises ont souhaité s'associer à cette démarche et ont entamé un travail collaboratif avec les élus et agents. La 1<sup>ère</sup> phase consistait à mettre en exergue l'objectif du document et les engagements de chaque partie. La rédaction conjointe de la charte aura lieu lors d'une 2<sup>ème</sup> session, le 16 janvier, avant une présentation générale à toutes les associations. Le document sera susceptible d'évoluer suite à des évaluations régulières.

**Prochaine réunion, mardi 16 janvier à 18 h, en mairie, ouverte à toutes les associations.**

**Contact : [vapc@ville-lacrecche.fr](mailto:vapc@ville-lacrecche.fr)**

**20  
TERRE  
DE JEUX  
24**

### MON CLUB AIME LES JEUX CONCOURS D'APPEL À PROJETS

Ce projet vise à identifier, valoriser, et essayer des actions exemplaires existantes dans les clubs et associations sportives scolaires de Nouvelle-Aquitaine, permettant de faire évoluer les pratiques et de s'adapter aux enjeux du sport de demain.

**+ d'infos : <https://cros-nouvelle-aquitaine.org/mon-club-aime-les-jeux/>**



### RÉFLEXE CITOYEN :

**PENSER À RENTRER SES POUBELLES  
APRÈS LA COLLECTE**

Outre la pollution visuelle engendrée par les conteneurs, ils génèrent également des problèmes de sécurité, car ils représentent des obstacles pour les piétons, poussettes et fauteuils roulants.

Rentrer sa poubelle après la collecte : un petit geste, mais un grand plus pour la communauté !



### SPORT-SANTÉ - À MON RYTHME

Quelques places sont encore disponibles pour la séance d'activité physique du jeudi à la maison des associations Séverine.

"À mon rythme" est un dispositif complet de prise en charge et d'accompagnement dont le but est de prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité et l'inactivité physique (prévention primaire) des seniors.

**Renseignements complémentaires :**  
[armance.deborde@aliquie79.org](mailto:armance.deborde@aliquie79.org)  
Tél. 06 15 82 87 21 / 06 89 23 20 08



## TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU  
CONSEIL MUNICIPAL

### LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

#### ENTRE CENSURE ET RESPONSABILITÉ : PROTÉGER LES PERSONNES EN DÉPIT DES ACCUSATIONS

**L'opposition a fait preuve d'une irresponsabilité choquante, en cherchant à diffuser une information sensible.**

L'absence de la tribune des élus de l'opposition dans le dernier numéro n'a pas échappé à votre attention. En effet, ces derniers ont délibérément tenté de divulguer l'adresse d'un logement d'urgence, potentiellement habité par des victimes de violences conjugales. Cette initiative aurait mis en danger ces personnes, en diffusant cette information dans les 3 000 boîtes aux lettres de la commune, une action que nous avons qualifiée d'inappropriée.

**L'opposition n'a pas répondu à la demande légitime de retirer cette information sensible.**

Malgré notre demande formelle de supprimer cette information délicate de leur texte, aucune réponse n'a été reçue jusqu'à présent. En tant que responsable de la publication du Mensuel, la maire, après consultation de l'équipe municipale, a décidé de ne pas révéler cette adresse et, par conséquent, de ne pas publier la tribune.

**L'opposition cherche à accuser de censure tout en dissimulant la véritable raison de la non-publication de sa tribune.**

Au cours du conseil municipal, on nous a accusés de censurer la voix de l'opposition. Le lendemain, sur sa page Facebook, l'opposition a diffusé sa tribune INCOMPLÈTE, accompagnée d'un logo "Censuré". L'ironie est que, dans cette démarche, ils avaient retiré le passage incriminé contenant l'adresse du logement d'urgence. Une malhonnêteté manifeste éclate au grand jour, révélant une tentative éhontée d'accuser la censure, tout en masquant, subtilement, la vraie raison de la non-publication de la tribune.

#### FAVORISER LA BONNE POLITIQUE : LA MAJORITÉ ASPIRE À UN CLIMAT CONSTRUCTIF

Le climat politique au sein de notre commune, marqué par une tension certaine depuis des décennies, semble de nouveau se dérégler. Au début de notre mandat, nous pensions que cette tension était attribuable à la défaite électorale, susceptible de générer une colère compréhensible dans le camp de l'opposition. Nous espérons qu'avec le temps, cette tension laisserait place à un travail constructif, malgré les divergences politiques, favorisant la complémentarité sur des projets bénéfiques pour les deux camps. Malheureusement, ces tensions se sont intensifiées.

Un exemple concret est le refus de l'opposition de collaborer à la rénovation des bâtiments sportifs. Alors que nous pouvions comprendre leur opposition à la rénovation de la piscine, ils auraient dû travailler sur les bâtiments fréquentés par des associations, telles que le football, la pétanque, le roller, le tennis, ... ainsi que le collège. Dans ce projet notamment, nous avons démontré que nous étions capables d'intégrer les avis de tout le monde.

**Heureusement, dans le cadre de la participation citoyenne, des habitants de divers horizons politiques s'engagent dans des projets bénéfiques,** tels que le nouveau cimetière actuellement en travaux, les bâtiments sportifs et la piscine (dont le permis de construire sera bientôt déposé), ainsi que les travaux de la route de Cherveux, qui seront terminés cette année.

La majorité municipale exprime profondément son regret face à cette atmosphère qui s'est développée. Notre aspiration est de promouvoir une dynamique plus constructive, fondée sur le dialogue, la transparence, et le respect mutuel entre toutes les parties prenantes. Nous souhaitons centrer notre énergie sur les enjeux essentiels pour le progrès et le bien commun de notre commune.

**Nous vous souhaitons une bonne année 2024 et nous vous donnons rendez-vous à la soirée des vœux le jeudi 18 janvier.**

### ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

L'équipe de la minorité vous souhaite une bonne année 2024. Que le bonheur et la santé soient au rendez-vous au sein de votre foyer.

#### La Maire en colère

La fin du conseil a été plus que violente notamment au sujet du logement d'urgence et de la censure qui en a découlé dans le bulletin. Dans un précédent Conseil, la maire nous avait intimé l'ordre de ne pas divulguer l'adresse du logement. Ordre que nous n'avons pas suivi car nous n'estimons pas cette adresse confidentielle. Selon elle, « *même avec de la pédagogie, nous ne comprenons rien ! je me suis déjà mise en colère et je vais encore le faire* ». Elle perd ses nerfs, crie voire même hurle dans son micro des invectives à notre encontre : « *nous ne sommes bons qu'à faire du théâtre* ». Sa pédagogie consiste surtout à vociférer. Bref un climat délétère créé par une 1<sup>ère</sup> magistrate qui se devrait d'être garante de la bonne tenue de son conseil.

#### Les travaux route de Cherveux

Au sujet des travaux de la route de Cherveux, la majorité avait qualifié notre groupe de menteur pour avoir écrit que le coût en était de 400 000 €. Nous avons donc réagi au dernier conseil en rappelant que c'est le 1<sup>er</sup> Adjoint lui-même qui avait donné ce chiffre au conseil du 7 avril. Celui-ci particulièrement offusqué par notre intervention nous a expliqué que la 1<sup>ère</sup> phase provisoire est de 46 800 € et la globalité ne sera sûrement pas de 400 000 € puisque l'enfouissement des réseaux n'est plus à l'ordre du jour. Au lieu de nous qualifier de menteur, pourquoi ne pas nous avoir présenté clairement et précisément les éléments en Conseil avant les travaux ? Et les plots jaunes (environ 200) achetés qui vont, soi-disant, resservir pour d'autres travaux, quelle gabegie ! Va-t-il y avoir autant de travaux simultanément sur notre commune ?

#### Protocole transactionnel avec la communauté de communes

Encore un exemple du manque de communication et d'entêtement.

Acte 1 : la majorité municipale a pris acte et accepte l'avis rendu à l'unanimité par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) entériné par le conseil communautaire portant sur les attributions de compensation. Elle rejoint enfin la position de la minorité prise lors du conseil municipal du 6 décembre 2022. En effet, la com com avait signifié à la maire qu'elle reprendrait la compétence piscine si celle-ci maintenait son action au tribunal. Imaginez dans ce cas, le devenir de la piscine alors que l'architecte a déjà remis un pré-projet. L'ambition de la mandature tomberait ainsi à l'eau !

Acte 2 : Un accord sur le reversement intégral de la taxe d'aménagement a été accepté par les deux collectivités via une délibération à compter du 1 janvier 2024. Bref, un retour à un fonctionnement normal ! La majorité municipale revient à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la communauté de communes !

#### Mot de code AP/CP

Les AP/CP (Autorisation de Programme désigne une enveloppe budgétaire, votée par les élus en année N et consacrée à un projet d'investissement spécifique. Elle sera dépensée via des Crédits de Paiement) répertorient les nombreux projets communaux. A ce jour, nous n'avons pas moins de 16 lignes de projets qui mériteraient cependant d'être en adéquation avec les capacités financières de la commune. Eh bien, non, la municipalité prévoit jusqu'en 2026 de multiples projets tous onéreux dont la totalité reviendrait à 14 703 013 euros, chiffres annoncés lors du dernier conseil du jeudi 7 décembre 2023. Les 3 années d'augmentation consécutive des impôts, décidée par le comité budget, ne suffiront certainement pas ! Quant à l'endettement de la commune... !

#### Le téléthon créchois

Le cru 2023 est à la hauteur de celui de l'année dernière. Les sommes recueillies vont permettre de vaincre certaines maladies et donner de l'espoir aux malades. Merci à toute l'équipe du téléthon et aux Créchois toujours aussi généreux.

#### Informations diverses

Suite à vos nombreuses sollicitations, nous vous rappelons que nous sommes joignables à l'adresse mail : [ensemblelacrecche2demain@gmail.com](mailto:ensemblelacrecche2demain@gmail.com)

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page facebook : **Ensemble, La Crèche de demain**

**MINORITÉ** : Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

### MARIE JOLY

L'heure de la résolution a sonné. En toute honnêteté, la mienne est simple, c'est d'utiliser mon droit de vote aux élections européennes. Notre droit, un devoir. Le devoir aussi d'apprendre et de ne pas confondre les enjeux des différentes élections. Un devoir de comprendre les compétences de chaque institution. L'Europe apporte beaucoup sur les questions de droits humains, d'écologie et de développement des territoires. L'Union, trop souvent critiquée, aide les PME, soutient des projets de recherche et permet aux étudiants de partir un semestre au moins dans un autre pays. Elle n'est pas parfaite, je vous l'accorde. Rome ne s'est pas fait en un jour.

**MINORITÉ** : Marie JOLY

**MAJORITÉ** : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY, Évelyne KRÜGER.

## INTERCOM- MUNALITÉ



## Le job dating revient en février

La communauté de communes Haut Val de Sèvre et le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais proposent une nouvelle édition du job dating, samedi 3 février.

Une quarantaine d'entreprises de tous secteurs d'activité (industrie, transport, commerce, agroalimentaire, sanitaire et social, secteur public, intérim...) sera présente pour promouvoir leurs opportunités locales d'emplois. Des organismes de formation seront également présents.

Des espaces de découverte des métiers et des

interventions d'entreprises seront également au programme de la matinée.

**Samedi 3 février, de 9 h à 13 h, salle de l'Hélianthe**

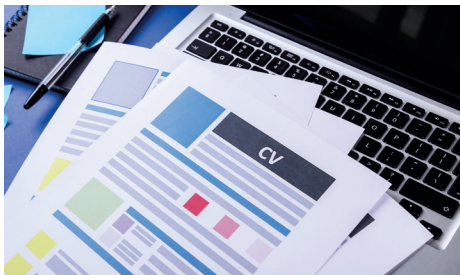
**Renseignements :**

**France Services Tél. : 05 49 76 79 44**

**Infos et annonces d'emploi sur [www.cbeneduniortais.fr](http://www.cbeneduniortais.fr) et [www.atlansevre.fr](http://www.atlansevre.fr)**

## Ateliers parcours professionnel

L'Espace régional d'information de proximité (ERIP) Niortais-Haut Val de Sèvre propose des ateliers autour des métiers, de la formation, de l'apprentissage, de la VAE,...



4 rendez-vous sont fixés en janvier et février :

- 16 janvier, de 14 h à 16 h : atelier "Des idées, des métiers"
- 23 janvier, de 14 h à 16 h : préparation de CV
- 30 janvier, de 14 h à 16 h : préparation au job dating
- 3 février, de 9 h à 13 h : job dating

**Renseignements et inscriptions :**

**France Services Tél. : 05 49 76 79 44**

**<https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences/ France Services/Orientation-Formation-VAE**

### C'EST LE MOMENT DE SE (RE)METTRE AU VÉLO ÉLECTRIQUE !

Jusqu'au 28 février, l'abonnement mensuel pour une location de vélo à assistance électrique est à moitié prix avec CycloVal, soit à partir de 15 € / mois.

C'est le moment d'en profiter !



**Renseignements :**

**<https://cc-hautvaldesevre.fr>**

**Rubrique Compétences/ Environnement/Mobilité**

### ÉCOUTEZ "LA DYNAMIQUE TERRITORIALE"



Tous les mois, la communauté de communes réalise son émission sur D4B, radio associative implantée à Melle et à Niort.

Diffusions sur D4B Melle 90.4 et D4B Niort 101.4 :

- le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à 18 h 10
- le 1<sup>er</sup> vendredi à 13 h
- le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 18 h 10
- le 3<sup>ème</sup> vendredi à 13 h

**Renseignements :**

**<https://cc-hautvaldesevre.fr>**

**Rubrique Fonctionnement/ Actualités/Émission de radio**



**EN JANVIER 2024, VOTRE MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE :**

### LES NUITS DE LA LECTURE

Vendredi 19 janvier – 18 h



Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont pour thématique en 2024 le corps dans toutes ses dimensions.

À cette occasion, les bibliothécaires vous invitent à ouvrir grands vos oreilles et explorer le corps humain au fil des histoires qu'elles liront.

À partir de 5 ans/ Sur inscription

### CONTE EN MUSIQUE

Samedi 27 janvier – 15 h 30 – Salle Henri-Georges Clouzot

Venez écouter les histoires des bibliothécaires mises en musique par les élèves de l'école de musique. Goûter offert.

Tout public / En accès libre

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MÉDIATHÈQUES LE MARDI 23 JANVIER 2024.

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr) et à l'accueil des médiathèques).



**Médiathèque intercommunale La Ronde des mots**  
1, rue des Écoles - 79260 La Crèche

**Horaires d'ouverture :**

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30 / Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Tél. 05 49 05 36 09

Mail : [mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr)

Site : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre



**19 janvier**  
**HOMMAGE À MICHEL BERGER**  
Concert  
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

**20 janvier**  
**UNE NAISSANCE, UN ARBRE**  
Pour les enfants nés en 2022 et 2023  
RDV parking stade Breloux à 10 h 30

Organisateur : municipalité

**20 janvier**  
**ATELIER TAILLE D'HIVER**  
Jardin d'insertion du Coteau de Breloux de 10 h à 16 h

Organisateur : Aide en créchois

**27 janvier**  
**CONTE EN MUSIQUE**  
Salle HG Clouzot à 15 h 30

Organisateur : école de musique J. Evrard  
Renseignements : [ecole-musique@ville-lacrecche.fr](mailto:ecole-musique@ville-lacrecche.fr)

**28 janvier**  
**RANDONNÉE LA CRÈCHOISE**  
VTT-Marche  
Maison des associations à 8 h

Organisateur : ACTC  
Tél. 06 77 28 07 73

**28 janvier**  
**CHAMPIONNAT DÉPTAL INDIVIDUEL TWIRLING**  
Gymnase de Chantoiseau à partir de 8 h

Organisateur : Twirling sport créchois  
Facebook Twirling sport créchois

**3 février**  
**JOB DATING**  
Salle de l'Hélianthe de 9 h à 13 h

Organisateur : communauté de communes  
Renseignements : <https://cc-hautvaldesevre.fr/>

**Du 7 au 25 février**  
**CINÉ FEST'ART**  
Festival art & essai  
Salle HG Clouzot

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.cinema-clouzot.fr/](http://www.cinema-clouzot.fr/)

**8 février**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil municipal à 20 h 30

**9 février**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Salle de Chavagné à 20 h 30

Organisateur : Accueil & solidarité  
Tél. 06 03 13 01 70

**9 février**  
**LOTO**  
Salle de l'Hélianthe à 20 h

Organisateur : FC Pays Néo-crèchois  
Facebook Pays Néo-Créchois FC

**13 février**  
**SÉANCE DÉCALÉE ST VALENTIN DÉCALÉE LOVE ACTUALLY**  
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.cinema-clouzot.fr/](http://www.cinema-clouzot.fr/)

**16 février**  
**AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**  
Salle de l'Hélianthe à 20 h 30  
Gratuit

Organisateur : école de musique J. Evrard  
Renseignements : [ecole-musique@ville-lacrecche.fr](mailto:ecole-musique@ville-lacrecche.fr)

**24 février**  
**JE SUIS TON BEAU-PÈRE**  
Théâtre-humour  
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

**8 mars**  
**SANDRINE**  
ou comment écrire des spectacles quand on est féministe...  
Salle de l'Hélianthe à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

SAISON CULTURELLE  
**SORTIR À LA CRÈCHE**  
PROGRAMME DE JANVIER À JUIN 2024

MUSIQUE  
CINÉMA  
SPECTACLE  
THÉÂTRE

DÉCOUVREZ LA 2<sup>ÈME</sup> PARTIE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE, DE JANVIER À JUIN !

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT SUR [HTTPS://BILLETTERIE.FESTIK.NET](https://billetterie.festik.net)

**Samedi 13 janvier 2024 à 20h00**

Salle de l'Hélianthe à LA CRECHE (Ouverture des portes à 18h30)

**SUPER LOTO - BINGO - TOMBOLA (47 tirages)**  
Animé par Jamy Animation

**+ 2500 euros de lots**  
**1 bon d'achat de 1000€**

Autres bons d'achat (80€ - 50€ - 40€)

Sèche-linge ; Masterchef ; Expresso Grains  
Micro-ondes ; Friteuse  
Corbeille de fruits ; Jambons ; Cabas...

**Buffet et buvette sur place**  
Pas de réservation

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

**Dimanche 28 janvier 2024**

**RANDONNÉE LA CRÈCHOISE (79260 - LA CRÈCHE)**

**VTT (45 - 30 km)**  
**MARCHE (13 - 10 km)**

- Inscriptions et départs de 8H00 à 9H30  
- Café / Ravitaillement / Vin chaud / Verre de l'amitié

**Départ**  
Salle de Champcornu  
(Suivre stéjage **RANDO**)

**Tarifs**

- Licencié FFCT	: 4,00 €
- Autre fédération / non-licencié	: 6,00 €
- Marche (tarif unique)	: 5,00 €
- Moins de 18ans	: Gratuit

**Renseignements** : Gentilleau Christian 06.77.28.07.73

FC PAYS NÉO-CRÈCHOIS  
organise son traditionnel

**LOTO**  
animé par JAMY ANIMATION

**+ DE 2 000 € DE LOTS**

- ⇒ 1 bon d'achat de 500 €
- ⇒ 1 bon d'achat de 200 €
- ⇒ 2 bons d'achat de 100 €
- ⇒ 2 bons d'achat de 60 €
- ⇒ 2 bons d'achat de 50 €
- ⇒ 1 séjour de 2 nuitées en demi-pension au Riad Hilmuna à Marrakech pour 2 personnes (vol non compris)

et d'autres bons d'achat et lots alimentaires

**41 TIRAGES**  
Informations au 06.25.85.27.29

**VENDREDI 9 FÉVRIER 2024 À 20H00**  
**OUVERTURE DES PORTES À 18H30**

Salle de l'Hélianthe, Route de Mougon 79260 LA CRÈCHE

**10 janvier**  
**PERMANENCE ASSOCIATIVE**  
Maison des associations Séverine, salle n°4  
De 14 h à 17 h

Contact : [vapc@ville-lacrecche.fr](mailto:vapc@ville-lacrecche.fr)

**13 janvier**  
**LOTO**  
Salle de l'Hélianthe à 20 h

Organisateur : ACCA La Crèche

**13 & 14 janvier**  
**OPÉRATION RECYCLAGE**  
Papiers, livres, catalogues...  
Benne à disposition  
Place du Champ de foire

Organisateur : APE créchoise  
Mail : [ape.crechoise79@gmail.com](mailto:ape.crechoise79@gmail.com)

**16 janvier**  
**RÉDACTION CHARTE VIE ASSO**  
Ouvert à toutes associations  
Mairie à 18 h

Organisateur : municipalité  
Renseignements : [vapc@ville-lacrecche.fr](mailto:vapc@ville-lacrecche.fr)

**16 janvier**  
**SÉANCE DÉCALÉE 100 ANS WARNER BROS GRAN TORINO**  
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.cinema-clouzot.fr/](http://www.cinema-clouzot.fr/)

**18 janvier**  
**SOIRÉE DES VOEUX**  
Salle de l'Hélianthe à 18 h 30

Organisateur : municipalité

## LE CARNET

### NAISSANCE

11 nov. : Charlotte DE CASTRO

### DÉCÈS

24 oct. : Arlette PETIT ép. CORNU  
11 nov. : Michel MOUREY  
23 nov. : Monique HOUMEAU ép. PAPOT  
4 déc. : Michel VAUDOIS  
13 déc. : Gisèle MAGNERON ép. ROUX

SAISON CULTURELLE  
**HOMMAGE À MICHEL BERGER**  
TON PIANO DANSE TOUJOURS  
JEAN MARC SAUVAGNARGUES

**19 janvier 2024**  
Salle HG Clouzot, à 20 h 30

Renseignements  
06 27 15 17 51  
[culture@ville-lacrecche.fr](mailto:culture@ville-lacrecche.fr)  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

Reservez en ligne